

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un itinéraire de randonnée cyclo pedestre

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CC Terres de Bresse

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Stéphane GROS

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 1 5 3 8 0 0 0 1 7

Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il s'agit d'un projet structurant de parcours cyclo-pédestre entre Louhans et La Truchère le long de la Seille. Ce dernier serait aménagé entre le port de Louhans et la halte nautique de La Truchère. Ce projet figure dans le plan d'actions de l'étude portée par l'OT de valorisation touristique de la Seille navigable, validé en comité de pilotage en 2013 et repris dans le programme d'actions du contrat fluvestre de la Seille (2015-2020). Ce sentier favoriserait les loisirs verts des habitants de la Bresse Bourguignonne, des touristes et des plaisanciers. Compte tenu des ambiances et des enjeux environnementaux, l'aménagement pourrait se faire en revêtement stabilisé en grave calcaire un liant hydraulique pour une meilleure résistance. Ces travaux seraient à effectuer hors période de nidification et hors crue. Des aménagements pour assurer la sécurité de tous seront nécessaires. La distance totale à aménager est de 37 km, 21 km en grave stabilisé et 16 km en vélo route.

4.2 Objectifs du projet

Intérêt local : le sentier de randonnée favoriserait les loisirs verts des habitants de la Bresse bourguignonne et des touristes et des plaisanciers

Intérêt régional : le sentier de randonnée favoriserait des circuits touristiques (voie verte bressane, les balades vertes, les chemins de Cluny et la route d' Artagnan et la voie bleue le long de la Saône)

L' objectif de ce projet est de viabiliser un itinéraire vélo / pédestre le long de la Seille afin d' avoir un véritable moyen pour maintenir et développer les activités.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il consiste en l' aménagement d' un itinéraire cyclo pédestre le long de la Seille, sur le territoire de trois communautés de communes : Bresse Louhannaise Intercom, CC Terres de Bresse, CC Maconnais Tournugeois. Les travaux sur la totalité de l' itinéraire devraient s' échelonner sur trois ou quatre années. Il est prévu que les voies déjà existantes soient au maximum utilisées, de manière à limiter la création de nouvelles voies. Aucune modification de structure ne sera effectuée sur les routes communales. Les portions empruntant les chemins existants (type chemin de halage) seront décaissées puis aménagées avec un mélange terre pierre.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L' aménagement de l' itinéraire favorisera la circulation cyclo et pédestre entre Louhans et La Truchère en toute sécurité, en respectant l' environnement. L'enjeu est bien entendu de sensibiliser et de protéger la biodiversité, les espèces animales et végétales, valoriser les espaces naturels et paysagers (sensibilisation, implantation respectueuse des continuités écologiques, respect des zones naturelles, réserves, Natura 2000...). De nombreux échanges avec les services de l' EPTB Saône et Doubs, VNF, Chambre d' agriculture ont déjà été réalisés afin de prendre en compte les contraintes règlementaires et environnementales (Natura 2000 + APB Roselières, prairies de fauche, affluents...). Il est important de préciser qu'il n'y a pas de création de chemins supplémentaires proprement dit dans ce projet, mais bien d'aménagements à partir de l'existant. L'afflux de personnes, en plus de celles qui utilisent déjà tout ou partie de l'itinéraire, ne devrait être que marginal.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Etude d'incidence Natura 2000

VNF

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
37 kms de sentiers de halage + routes (voir plans)	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Louhans Branges Sornay Bantanges
Rancy Jouvencon Brienne La
Genete Romenay Raténelle La
Truchère

Coordonnées géographiques¹

Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Point d'arrivée :

Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Communes traversées :

Louhans Branges Sornay Bantanges Rancy Jouvencon Brienne La Genete Romenay
Raténelle La Truchère

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	Voir carte jointe
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	Voir carte jointe
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Voir carte jointe
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dans les zones sensibles par lesquelles l'itinéraire cyclo pédestre passerait (Roselières, frayères à proximité, lieu de nidification...), une sensibilisation accrue, à l'aide de panneaux pédagogiques sera implantée à destination des usagers. Des protections type ganivelles pourront également être installées

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans la mesure où le projet d'itinéraire cyclo pédestre ne crée pas de nouveaux tracés, mais utilise ceux déjà existants (chemin de halage + chemins communaux), que les enjeux environnementaux ont été ciblés, anticipés, évalués (avec différents acteurs : VNF, EPTB Saône Doubs, Natura 2000, etc...) et pris en compte, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Avant projet du maitre d'oeuvre

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Cuisery

le, 22/03/2022

Communauté de Communes

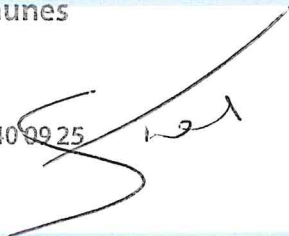
Terres de Bresse

Rue Wachenheim

71290 CUISERY

Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25

Signature



Le Président,
Stéphane GROS

